



Je ne peux pas payer la facture car l'entreprise a déposé le bilan

Par **mny pausa**, le **22/09/2011** à **16:29**

Bonjour,

Janvier 2011, nous avons conclu un contrat avec une entreprise "florissante" du coin pour changer notre porte d'entrée. La date idéale pour le fournisseur et nous même était d'effectuer le chantier courant avril. Date respectée. Cependant, lors de la signature, il était convenu que nous ne paierons la facture qu'en septembre, quand le crédit d'impôt de nos fenêtres (chantier effectué en septembre 2010) nous serait reversé, mais, que pour se couvrir ils nous faisaient signé une demande de crédit Sofinco bien que j'étais contre car sans le crédit d'impôt je pouvais quand même les payer car j'avais cette somme en économie. Qu' il ne fallait pas s'inquiéter, que le crédit ne se déclencherait que s'il faisait signe à Sofinco en cas de non paiement. Nous voulons payer mais l'entreprise est en liquidation comment cela se passe-t-il dans ce cas précis, que doit on faire pour le crédit en attente? Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

Par **pat76**, le **22/09/2011** à **16:41**

Bonjour

Quelle est la question?

Par **mny pausa**, le **22/09/2011** à **16:48**

Désolée une mauvaise manipulation